



Soupçons de détournement de fonds par ma collègue

Par **mariecaroline31**, le **26/08/2009** à **10:50**

Bonjour,

Je travaille dans un cabinet médical (2 médecins et 3 secrétaires) et je soupçonne une de mes collègues (qui s'occupe aussi de la comptabilité) de détournement de fonds, elle aurait réglé une facture lui appartenant avec un chèque de la Société (j'ai la photocopie de la facture et du chèque).

Je ne sais pas si je dois en parler à mes deux employeurs, sachant qu'il y en a un qui ne jure que par cette collègue.

Il pourrait me dire que j'ai mis mon nez là où je ne devais pas le mettre, qu'il lui a offert de régler sa facture (ce dont je doute puisque le montant est de 750 euros) et me licencier pour faute.

Pourriez-vous me conseiller en ce qui concerne ma responsabilité et si je dois dénoncer cette collègue ou non et à qui ?

En vous remerciant, recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Par **citoyenalpha**, le **27/08/2009** à **00:09**

Bonjour

Vous pouvez informer non officiellement (par oral) vos employeurs toutefois ne diffamez pas votre collègue. Il conviendrait de fournir les documents (et non colporter des propos) à vos employeurs afin de savoir par exemple comment les rentrer en comptabilité.

vous pouvez aussi par exemple voir l'employeur qui "ne jure pas que par elle" pour lui faire part de vos soupçons. Peut-être est il lui aussi victime?

Soyez interrogative et non accusatrice.

Restant à vos dispositions.